

## **Le Tour Auto 2012 passera par la Haute-Loire**

---

**1992-2012** : 20 ans après sa renaissance, le Tour Auto Optic 2000 s'élancera de Paris à Nice, et ce sont plus de 220 véhicules de collection qui emprunteront les routes de la Haute-Loire, le **vendredi 20 avril 2012**.

L'**Association Sportive Automobile Haute-Vallée de La Loire** (ASA HVL), sollicitée pour l'organisation d'une spéciale lors de l'étape Clermont-Ferrand / Nîmes, verra défiler des bolides, qui ont tous marqué l'époque originelle du Tour de France Automobile entre 1951 et 1973.

On peut invoquer, par exemple, la légendaire Ferrari 250 GTO (Gran Turismo Omologato), qui fête cette année son cinquantenaire. Rappelons que ce modèle emblématique a permis à la marque au cheval cabré de remporter le championnat du monde « Constructeurs » trois années consécutives (1962, 1963 et 1964). Le duo féminin germano-croate Daniela Ellerbrock / Zaklina Rohwer, concourant dans la catégorie « Compétition », pilotera la F250 GTO victorieuse du Tour de France Automobile en 1964.

Pour ne citer qu'eux, Jeannot alias **Jean Ragnotti** aux commandes d'une Alpine A110 1800 Gr. IV, **Alain Serpaggi** et la fameuse Berlinette A110, le motard **Cyril Despres** en quatre roues avec une Chevrolet Corvette de 1972, **Gérard Holtz** au volant d'une Alfa Romeo, **Ludovic Caron** (vainqueur 2011) avec une AC Cobra 1963, tout comme **Pierre-Alain France**, **Jean-Claude Basso** et sa BMW 3.0 CSL, ne seront pas des visages inconnus dans cette horde mécanique.

Si l'événement se veut prestigieux, il se veut aussi un moment de partage, de plaisir et de passion pour les équipages, les spectateurs et tous ceux qui s'adonnent à faire de cette épreuve, une réussite.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'Epreuve Spéciale (ES) Laussonne / Le Monastier-sur-Gazeille et conformément à l'arrêté :

du Département de la Haute-Loire :

- la circulation et le stationnement de tous les véhicules autres que ceux participant à l'épreuve sportive automobile, ceux des organisateurs et les véhicules de secours seront interdits le **vendredi 20 avril 2012 de 9H30 à 16H00, sur la RD 49, de la sortie du bourg de Laussonne jusqu'au lieu-dit « Le Pinet », en amont du bourg du Monastier-sur-Gazeille.**
- Pendant toute la durée de l'interdiction prescrite, la circulation sera déviée par la **RD275, via Freycenet-la-Tour, la RD500 et la RD535 via Le Monastier-sur-Gazeille.**

La signalisation correspondante sera mise en place.

de la Commune de Laussonne :

- la circulation et le stationnement de tous les véhicules autres que ceux participant à l'épreuve sportive automobile, ceux des organisateurs et les véhicules de secours seront interdits le **vendredi 20 avril 2012 de 9H30 à 16H00, sur la place de la Mairie.**

La signalisation correspondante sera mise en place.